

16 janvier 1983 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, sur l'aide au développement et la coopération en Afrique, notamment au Bénin en matière d'infrastructures, la politique monétaire en France, le commerce international, les libertés, Cotonou (Bénin) dimanche 16 janvier 1983.

LE PRESIDENT.- Mesdames et messieurs les journalistes, s'achève - ou presque - mon séjour au Bénin. Vous connaissez notre programme, comment ont été remplies ces deux journées d'hier et d'aujourd'hui, et avant de repartir pour le Gabon, où nous serons demain matin, j'ai souhaité vous rencontrer afin de pouvoir répondre à vos questions.

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez, dans votre discours d'hier au Stade de l'amitié, évoqué vos préoccupations concernant les libertés individuelles et collectives. où en sommes-nous ? Ce rappel de votre préoccupation pour les droits de l'homme a-t-il été perçu ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas à moi d'apporter la réponse. C'est à vous, qui observez, qui écoutez, de la faire vous-même. Je me suis adressé à une foule immense qui connaît les principes sur lesquels vit la France, au nom de laquelle je m'exprime. Le Bénin lui-même a été suffisamment nourri aux sources de notre civilisation commune - il suffisait d'entendre M. le président Kerekou se reporter lui-même aux grandes heures révolutionnaires qui ont toujours signifié liberté d'abord, mais aussi égalité et fraternité - il suffisait de l'entendre pour se rendre - compte, que les mots n'ont pas deux sens, mais un seul, et que les droits de l'homme ont une signification. Bien entendu, il y a eu des périodes troublées et incertaines dans beaucoup de pays du monde. Nous en avons connu nous-mêmes. L'Afrique n'en est pas démunie. Mais je crois que les paroles simples sont toujours les mieux comprises.\

QUESTION.- Amnesty International a fait état d'un certain nombre de détenus politiques au Bénin et au Gabon. Est-ce que vous en avez parlé avec M. le président Kerekou ? Est-ce que vous comptez en parler avec le président Bongo ?

- LE PRESIDENT.- Je suis au courant de ces choses, naturellement. Amnesty International me fait connaître ses communications.

- La France n'exerce pas de rôle dans la politique intérieure des Etats avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques et, souvent, de bonnes relations directes. Bien entendu, chaque fois que je peux intervenir en ma qualité de Président de la République française et aussi à-titre personnel, pour corriger telle ou telle situation sur-le-plan de l'humanité, je le fais. Mais je le répète, je ne viens pas dans les pays que je visite au nom de la France pour dire où se trouve la vérité dans la conduite des affaires intérieures de chacun de ces pays. Je reprendrai le thème que je développais à l'instant : il est un certain nombre de règles qui sont celles de la civilisation et que tout pouvoir doit s'efforcer de mettre en oeuvre dès lors qu'il a surmonté les difficultés inhérentes à la fondation d'un Etat.\

QUESTION.- Avez-vous parlé du problème du Tchad avec le président Eyadema et le président Kerekou ? Pouvez-vous nous donner votre point de vue quant au problème de la représentativité

du Tchad... Avez-vous noté...

- LE PRESIDENT.- Je ne traiterai pas problème du Tchad ici au Bénin. Je me contenterai de vous dire qu'en effet, nous avons parlé du Tchad avec le président Kerekou pas plus tard que cet après-midi d'ailleurs. Que nous n'ayons pas le même point de vue de départ, c'est possible - c'est l'affaire du Bénin, c'est l'affaire de la France - mais nous cherchons à avoir une position conciliatrice qui permette d'éviter la continuation d'une guerre civile, le cas échéant susceptible de dégénérer en guerre étrangère. Donc nous avons, en effet, parlé de ces choses, je peux vous le confirmer.\

QUESTION.- Monsieur le Président, l'accélération de l'inflation mondiale et de la dévaluation du franc français ont touché l'économie des pays de la zone franc et celle de notre pays en particulier. Y a-t-il du côté français une nouvelle orientation, un effort d'adaptation de l'aide française à cette nouvelle situation ? Si oui, peut-on connaître, monsieur le Président, les grands axes de cette orientation ?

- LE PRESIDENT.- Là, vous me lancez dans une conférence qui exigerait peut-être de nombreux quarts d'heures pour développer, ce qu'il m'arrive parfois de faire - mais rarement - aux Français eux-mêmes, sur la définition générale et les points d'application principaux de la politique économique française. Permettez-moi d'être plus modeste ce soir et de vous dire que ce qui est vrai est que la crise internationale qui frappe la plupart des pays du monde n'épargne pas la France. Cela, on le sait bien !

- Cette crise, caractérisée dans le passé par plusieurs ruptures sur-le-plan pétrolier, s'est aggravée au-cours de ces dix-huit derniers mois avec l'augmentation excessive des taux d'intérêt de l'argent et la fluctuation dangereuse des taux de change. Cela a constitué, comme on dit habituellement dans le langage journalistique, un troisième choc pétrolier.

- J'ajoute que lorsque nous sommes arrivés par la voie du suffrage universel aux responsabilités du pouvoir et de la gestion, nous avons trouvé une situation sur laquelle je ne m'attarderai pas car je m'exprime ici en pays étranger mais qui, selon les données qui sont connues de vous, représentait un taux d'inflation extrêmement inquiétant - 14 % environ - et un chômage allant en s'accroissant au-cours de ces deux et trois dernières années, et d'une façon continue, on peut le dire, depuis 7 ans. C'était presque une gageure que de tenter de freiner à la fois cette croissance du chômage et cette trop lourde inflation.

- Nous y sommes pour partie parvenus puisque notre inflation est tombée au-dessous de 10 % après 15 mois d'efforts. D'autre part, nous sommes le pays industriel dont la courbe du chômage a été la plus ralentie dans le monde. C'est dire que ces deux objectifs, considérés ordinairement comme inconciliables, ont été réunis dans des conditions qui doivent être naturellement poursuivies. Cela implique par là-même, monsieur, la direction d'une politique.\

` Suite réponse sur la politique économique et monétaire de la France `.

- Nous devons veiller à ce que nos hausses de prix connaissent d'abord un répit - ce que nous avons fait -, ensuite que l'on retourne, ou que l'on aille, en sens inverse, c'est-à-dire vers la baisse. Si nous avons en effet connu des succès dans la lutte contre l'inflation, nos partenaires ont également lutté avec énergie. Et si nous avons obtenu le plus grand écart, il n'en reste pas moins que les autres pays ayant réduit leur inflation, l'écart reste encore trop grand. De telle sorte que nous allons continuer cette année et l'année prochaine aussi afin d'être au niveau de nos principaux concurrents qui connaissent eux-mêmes de graves difficultés.

- Vous savez que les Etats-Unis d'Amérique ont dépassé les 10 % de chômeurs, que l'Allemagne de l'Ouest `RFA` a dépassé le taux français, que la Grande-Bretagne a depuis longtemps débordé au-delà des trois millions de chômeurs. C'est un problème qui, naturellement, peut inquiéter la France, mais nous avons par toute une série de procédés modéré ce mouvement. Il y a en effet un problème de devoir national, de soumission aux objectifs de l'intérêt commun dans la plus grande justice sociale possible. C'est-à-dire qu'il faut protéger ceux qui, comme je le disais récemment, ont juste assez, et même souvent pas assez, et qui doivent être préservés des rigueurs du temps, autant qu'il est possible. J'ai développé tout cela, qui suppose aussi une - défense extrêmement sérieuse et constante de notre monnaie. D'autant plus, en effet, que nombreux sont nos amis d'Afrique dont la monnaie est liée à la nôtre. Je comprends très bien

nombreux sont nos amis d'Afrique dont la monnaie est liée à la nôtre. Je comprends très bien que vous en soyez vous-mêmes préoccupés. Ce que je peux vous dire simplement, c'est que nous avons pris les dispositions qui nous permettent d'assurer notre politique monétaire. J'ajoute que le franc dispose dans les jours présents et déjà depuis un certain nombre de mois, d'une solidité que bien des offensives n'ébranleront pas.\

QUESTION.- Pouvez-vous nous faire un bilan politique de ce qu'est la coopération avec le Bénin ?

- LE PRESIDENT.- Eh bien, je dois dire, en présence du Président de ce pays, que j'ai beaucoup apprécié l'accueil que j'ai reçu. Il y a les qualités africaines que vous connaissez bien : une ouverture d'esprit et une générosité et ces qualités de coeur qui s'ajoutent aux plus graves débats politiques, aux plus sérieux.

- La France et le Bénin sont de vieille compagnie très ancienne, de bon compagnonnage et si, au-cours de ces dernières années il y a eu ce qu'on pourrait appeler un refroidissement ou un éloignement, je crois qu'il était très bon de le corriger. C'est dans cet esprit que je suis venu faire ce voyage qui a été précédé d'échanges de vues entre le président Kerekou et moi-même, à diverses reprises, non seulement en France mais aussi au-cours des conférences internationales qui nous ont réunis.

- Donc, moi je suis ici avec la ferme volonté de rétablir l'harmonie de nos relations. Comme j'ai trouvé un partenaire, qui était - qu'il me permette cette expression commune - sur la même longueur d'onde, au nom de son peuple. Comme moi je m'exprimais au nom du mien, nos conversations ont été extrêmement facilitées.

- Le problème des régimes, des systèmes de politique intérieure, ne sont pas du ressort des autres pays. Nous parlons ici à un pays, à un Etat et à des dirigeants souverains, indépendants. Cette indépendance leur est chère. Qu'ils sachent qu'elle m'est chère également et que tout a été fait et le sera par moi pour qu'ils se sentent à l'aise et de plein pied dans leurs relations avec la République française.

- A compter des moments où existe ce respect mutuel, la conversation devient plus facile. Alors nous parlons de projets, d'échanges, dans le domaine agricole, dans le domaine industriel, dans le domaine des matières premières, des voies de communication. Bref, tous les sujets touchant à l'économie de nos deux pays ont été abordés et ils l'ont été dans le climat que je connais ici et là et qui peut me laisser penser qu'après mon départ, vraiment, le Bénin et la France reprendront leur route, comme si rien ne s'était passé. Voilà ce que je puis répondre, monsieur, à votre question.\

QUESTION.- Hier, dans le discours au Stade de l'amitié, vous avez évoqué la coopération de projets communs au Niger et au Bénin. Et nous avons pu comprendre que vous parliez du projet de prolongement... du chemin de fer Cotonou - Parakou jusqu'à Niamey... Dans quelle mesure la France s'engage-t-elle à aider à la réalisation de projets au Bénin et surtout au Niger ?

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'il faut examiner plusieurs plans qui sont différents l'un de l'autre, même s'ils s'appliquent à la même région dont vous venez de me parler. Les voies de communication, par le chemin de fer, c'est ce dont vous venez de parler, ou par la route - nous en avons parlé. Et puis, il y a les problèmes propres au Niger, au Bénin, le cas échéant aux autres voisins du Bénin. C'est ce qu'on pourrait appeler une politique économique régionale. Il existe déjà d'ailleurs, vous le savez, une organisation économique régionale de l'Ouest africain `CEAO`.

- La France exerce son rôle sur trois -plans :

- D'abord dans ses relations bilatérales entre le Bénin et la France. Nous contribuons, en effet, à un certain nombre de réalisations dont nous discutons au préalable, avec le gouvernement béninois afin d'établir entre nous une hiérarchie quant à l'importance ou l'urgence.

- Il y a les projets qui sont recouverts par la Communauté européenne `CEE` et qui sont davantage appliqués à ce que l'on pourrait appeler l'échelon régional, lorsque plusieurs pays sont intéressés. Cela peut être le cas, ou pourrait être le cas, du chemin de fer ou de la route. Bien entendu, il appartient à la Communauté européenne et à la Commission de discerner dans une région quels travaux doivent passer avant les autres, dans l'intérêt de l'ensemble des pays de la

zone en question.

- A cet égard d'autres projets encore pourraient être examinés, par exemple des grands barrages, permettant le développement dans les pays dont nous parlons d'une agriculture capable de produire beaucoup plus, dans des conditions tout à fait modernes et de participer à l'autosuffisance alimentaire, si nécessaire, nous l'avons plusieurs fois rappelé.\

` Suite réponse sur le financement des grands équipements du Bénin ` .

- Et enfin, il y a un certain nombre d'institutions internationales. Prenons le Fonds monétaire international, par exemple, ou la Banque mondiale. Et puis il y a d'autres pays dans le monde qui interviennent dans la vie du Bénin pour accord mutuel. La France, lorsqu'il s'agit d'institutions internationales, est prête à se faire l'avocat des pays dits "PMA" - pays les moins avancés - c'est ce qu'elle a fait lors de la Conférence de Paris. Si l'on distingue ces trois -plans, le projet régional Niger - Bénin relève davantage de l'effort de la Communauté `CEE` dans laquelle la France est tout à fait disposée - je vous répondrai d'une façon positive - à se faire l'avocat de nouveaux projets.\

QUESTION.- On sait, monsieur le Président, que les pays industrialisés ont les premiers consommateurs de matières premières provenant du tiers monde. Pensez-vous que ces pays puissent être un jour sensibilisés sur la question de la détérioration des termes de l'échange et adopter vis-à-vis des pays producteurs des ces matières premières...

- LE PRESIDENT.- J'aimerais bien vous poser la question ! Je ne sais pas ce que vous me répondriez et je redoute de ne pas pouvoir vous éclairer suffisamment. Ce que je puis vous affirmer, c'est que l'action de la France sera inlassable pour faire comprendre qu'il s'agit là d'une nécessité, d'une des nécessités les plus importantes de l'époque que nous vivons.

- J'observe quand même - et je le faisais remarquer récemment - certains progrès, d'abord dans les mentalités, ensuite dans les instances internationales qualifiées. On ne pouvait pas parler, il y a un an et demi, de l'augmentation des quotas du Fonds monétaire international, la France a demandé le doublement de sa dotation. Enfin, s'esquisse un mouvement, avec l'accord des Etats-Unis, permettant une augmentation substantielle. Ce n'est pas le doublement, mais on continuera d'insister.

- La Banque mondiale ne cesse pas de s'intéresser en dépit des reculs de ces derniers mois, à la filiale énergétique - quelle que soit sa détermination ou sa forme - à la possibilité d'exploiter les ressources énergétiques des pays qui n'ont pas de pétrole, quoique dans la région dont je parle et peut-être même au Bénin, le pétrole n'est pas forcément absent. Je voudrais bien pouvoir en dire autant pour mon pays !\

` Suite réponse sur les échanges commerciaux internationaux ` .

- D'autre part, sur-le-plan général des pays industriels, un début de concertation - amorcée plus verbalement que pratiquement lors du sommet de Versailles - commence d'entrer dans les faits. La prochaine fois, comme vous le savez, cette réunion des sept pays qui se réunissent chaque année aura lieu fin mai, à Williamsbourg, aux Etats-Unis d'Amérique.

- Bref, un certain nombre de signes apparaissent, monsieur. On va dire : les hirondelles ne font pas le printemps. Nous n'en sommes pas au printemps, nous en sommes aux hirondelles, enfin aux premières... Espérons que le ciel se chargera de nous apporter davantage de bonnes messages dans les mois qui viendront. C'est une nécessité, vous le ressentez, moi aussi. Une nécessité pas simplement pour vous, mais aussi pour nous, pays industriels. Dans l' -état actuel des choses, ces pays industriels se font une concurrence acharnée. Chacun tente de développer ses exportations. Beaucoup emploient des moyens illicites pour réduire leurs importations. On fabrique souvent les mêmes produits, les mêmes marchandises. Ces marchandises sont également fabriquées par de nouveaux concurrents, particulièrement dans le Sud-Est asiatique, en Extrême-Orient. Cela veut dire que, peu à peu, ces pays vont finir par se bloquer mutuellement.\

` Suite réponse sur les échanges commerciaux internationaux ` .

- Plusieurs pays de l'Europe de l'Est connaissent des situations financières dramatiques. Vous connaissez la situation de la Pologne. Vous savez de quelle façon la Roumanie est intervenue au-

cours de ces derniers mois. Ce ne sont pas les seuls. Un endettement général s'alourdit.

- On s'est inquiété pour certains pays dits "du tiers monde" - je pense au Mexique et au Brésil - sur leur capacité d'assumer leurs obligations. Pour le Mexique, c'est bien connu, c'est officiel, et on pourrait compter pour l'instant sur les doigts des deux mains les pays importants pour lesquels se pose ce genre de problèmes.

- Si personne n'achète, personne ne vendra : c'est ce que vous appelez la détérioration des termes de l'échange. Il ne faut pas hésiter - d'autant plus que ce ne serait pas inflationniste - il ne faut pas hésiter, quitte à débattre le plus sérieusement du monde les conditions dans lesquelles cet effort serait consenti, à multiplier les moyens pour accroître la production et les échanges, en particulier le soutien des cours des matières premières. J'en ai parlé hier. Je ne reviendrai pas sur ce sujet, sinon pour répéter ce que je dis toujours, qui finira bien par être entendu : mieux vaut soutenir les cours à leur prix, ce qui donne aux pays producteurs le sentiment de leur travail et de leur dignité en même temps que cela leur permet de planifier leur économie. Plutôt que de les écraser sous une spéculation dramatique, pour ensuite redistribuer des aides toujours insuffisantes.\

QUESTION.- Monsieur le Président après un an et demi de pouvoir socialiste en France, quelle est l'appréciation faite par vous au sujet de l'évolution des relations franco - africaines ?

- LE PRESIDENT.- Franco - africaines ? Elles n'ont pas besoin d'évoluer, elles sont bonnes. De-ci, de-là, comme avec le Bénin, elles ont heureusement évolué. C'est ce que j'ai déjà fait avec d'autres pays au-cours des dix-huit derniers mois. Mais enfin, de façon globale, les relations franco - africaines marchent bien. Il y a un climat de confiance, j'ai pu le constater lors des derniers sommets, celui de Kinshasa, comme je l'avais vu à Paris l'année précédente. Les relations sont multiples avec la totalité des pays dont nous parlons. Je peux dire que les relations sont fécondes et que chacun a bien reconnu que la politique de la France était une politique d'amitié et de coopération. Qu'elle s'était débarrassée de toutes les séquelles de l'époque coloniale pour garder le meilleur de l'époque où nous étions tout à fait ensemble sur certains aspects culturels et économiques, dont nous parlons chaque fois d'une façon extrêmement positive. Je crois qu'il y a lieu d'être satisfait de cet aspect, ce vaste aspect, de la politique extérieure française.

- QUESTION.- Monsieur le Président, des sources françaises affirment que vous auriez l'intention, en accord avec certains chefs d'États africains, de créer un commonwealth à la française. Pourriez-vous nous confirmer ou nous infirmer cette affirmation ?

- LE PRESIDENT.- C'est-à-dire que la comparaison risquerait d'être source de confusion. Le commonwealth a un type d'organisation bien précis avec, de plus, autour de la Reine d'Angleterre, des procédures, des structures, qu'il serait absurde de vouloir imiter. Le commonwealth est une grande chose, je n'émet pas de critique en disant cela.

- La situation de la France est différente. La manière dont elle s'est comportée au regard de la plupart des populations anciennement colonisées a suivi également, très souvent, un processus différent. Il se trouve qu'il existe, d'une façon inorganique mais réelle, des relations privilégiées entre bon nombre des États africains, en tout cas tous les États francophones, mais aussi les États anglophones, lusophones, hispanophones et la France. Ces relations privilégiées, nous les maintenons. Je crois même que nous les accroissons. Pourquoi chercher des structures supplémentaires ? Je sais bien que notre esprit français, assez attaché aux formules du droit écrit, adore noter noir sur blanc bien des choses qu'il vaut mieux vivre qu'écrire. Donc je récuse la comparaison mais j'entends bien, par contre, préserver toutes les chances de l'harmonie entre les États d'Afrique et la France. Cela représente en effet, un ensemble politique singulier, particulier, original, vivant, réel. Vous l'appelerez comme vous voudrez.\

QUESTION.- Monsieur le Président on a toujours en Afrique, parlé des questions de sécurité.

Aujourd'hui on n'en parle plus. Est-ce à dire que les questions de sécurité ne se posent plus ?

- LE PRESIDENT.- Le mot sécurité n'a pas été absent de mes propos même s'il l'a été, c'est vrai, d'une façon assez discrète. Il faut dire que, avec le Togo et aujourd'hui avec le Bénin, je n'ai pas été saisi de problèmes particuliers touchant à la sécurité de ces deux États. Disons que ce n'était pas d'actualité. La France a contracté des obligations dans un certain nombre de cas au-cours de

pas à actantes. La France a contracté des obligations dans un certain nombre de cas au cours de ces dernières années. Ces obligations n'ont pas été dénoncées, elles restent vraies. Partout où la France a signé un contrat, elle respectera ce contrat. Mais je ne crois pas qu'il faille confondre : la France ne se pose pas, je l'ai déjà dit, en gendarme de la paix et de la sécurité en Afrique.

- Les obligations que nous avons souscrites, nous les respecterons et nos amis savent qu'ils peuvent compter sur nous. Nous n'entendons pas pour autant multiplier abusivement les systèmes de garantie, surtout lorsqu'on ne nous les demande pas.\

QUESTION.- (relative à la politique de prestige de certains chefs d'Etats et de pays corrompus ou corrupteurs).

- LE PRESIDENT.- Politique de prestige ? C'est vous qui avez parlé de corrompus, ce n'est pas moi !

- La politique de prestige : du côté français, moi je suis très fier quand je constate que la France a du prestige ! Nous ne faisons pas une politique de prestige, nous venons ici en amis, simplement mais aussi avec toute une grande histoire et je suis toujours très heureux lorsqu'on reconnaît le prestige de la France. Enfin, dans le terme politique habituel "politique de prestige", il y a un côté un peu péjoratif, qui n'était d'ailleurs pas dans votre esprit appliqué à la France. Je ne sais pas à quel Etat vous pensez. Vous ne l'avez pas dit. Je pense que le cas échéant c'est un rôle interchangeable. Il peut y en avoir plusieurs.

- Est-ce qu'il y a des corrupteurs ? Ce que je peux vous dire, c'est que la France ne se place pas dans cette vilaine situation. Moi, j'ai du respect pour mes partenaires. J'ai du respect pour les responsables que choisissent les peuples et qui assument la difficile direction des affaires publiques. Donc ce genre de conversation m'est tout à fait étranger et je ne peux guère vous suivre sur ce terrain.\

QUESTION.- Monsieur le Président une dernière question. Vous venez de souligner les problèmes des pays industrialisés qui fabriquent et vendent les mêmes produits. Est-ce que vous ne pensez pas que dans les pays du tiers monde, de grands projets concurrents, notamment je pense à la pâte à papier, les raffineries de pétrole...

- LE PRESIDENT.- Il faut que les pays du tiers monde, comme les pays industriels - cela a même été un sujet de conversation entre nous - puissent véritablement approfondir leur connaissance du marché avant de se lancer dans des investissements qui pourraient se révéler imprudents, même s'ils disposent de grandes richesses potentielles. Si ces grandes richesses potentielles ne trouvent pas, lorsqu'elles sont exploitées, un marché, mieux vaut attendre le moment où les circonstances seront plus favorables et diriger les investissements là où les marchés sont actifs.

- Il n'y a aucun risque, par exemple, pour l'instant, à voir un pays investir au maximum s'il dispose de ressources pétrolières. Je pourrais donner une énumération d'utilisations positives du sous-sol et puis vous citer un certain nombre de productions qui me paraîtraient actuellement inutilisables parce qu'il n'y aurait pas d'acheteurs. Cela est un problème de planification, de discussion que les pays du tiers monde ont, je le pense, aussi bien compris que les pays industriels. Encore que cela ne soit pas toujours le cas puisque les pays industriels se lancent dans des compétitions souvent insupportables, et pour les uns, et pour les autres. Cela mérite véritablement que l'on approfondisse nos conversations.

- Ce qui est sûr, c'est que dans un pays comme le Bénin où il y a des richesses naturelles importantes, ce pays a besoin de donner un élan supplémentaire à son agriculture pour son autosuffisance alimentaire. Il l'a parfaitement compris. Il est d'ailleurs demandeur de projets dans ce sens. C'est la base de tout et il a besoin de moyens de communication, parce que à quoi servirait-il de produire des produits alimentaires s'ils ne pouvaient pas être transformés ou transportés, en tout cas transportés pour être transformés ? Vous avez tout à fait raison, monsieur, cela a d'ailleurs été un des sujets de notre conversation.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans quelque mois, un certain nombre de travailleurs immigrés devront quitter la France, du moins s'ils sont en situation irrégulière. Vos prédécesseurs, sur ce problème parlaient d'une certaine aide à leur réinsertion dans leur pays d'origine. Nous voudrions savoir si le principe de cette aide reste nécessaire du point de vue du gouvernement actuel de la France ?

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'il faut absolument distinguer. J'ai observé que dans ce domaine beaucoup de confusions s'étaient établies entre le droit d'asile que nous reconnaissons à tous ceux qui seraient menacés dans leur vie ou leur liberté, la situation des voyageurs qui font un voyage de quelques jours, quelques semaines ou quelques mois et qui ne s'installent pas, ou ne sont pas venus ouvertement dans l'intention de s'installer - problème des visas - et les travailleurs en France.

- Pour la deuxième catégorie - les gens de passage - j'ai, vous le savez, pris des dispositions pour alléger considérablement les procédures trop lourdes et pénibles. Il ne sera donc plus question, à l'avenir - et l'administration a reçu des instructions pour cela - de ce système des visas tel qu'il fonctionne actuellement. Nous avons d'ailleurs eu des délibérations avec les pays du Maghreb à ce sujet, qui ont abouti à des solutions positives que nous sommes en-train de mettre en oeuvre.

- Mais ce n'est pas de ces personnes dont vous parlez non plus. Vous parlez des travailleurs. Les travailleurs immigrés qui ont reçu l'autorisation de venir en France, il y restent. Les gouvernements précédents avaient prévu des modalités d'aide lorsqu'ils renvoyaient les travailleurs immigrés qu'ils estimaient être en surnombre. Alors naturellement, dans ce cas là, une juste indemnité, un moyen de vivre doit être accordé à des gens qui nous ont apporté leur travail, à l'égard desquels nous avons une dette. Mais le problème n'est pas posé comme cela par la France actuelle. Le problème n'est posé que par-rapport à l'immigration clandestine. Alors là, naturellement, nous sommes obligés d'y prendre garde. Pour beaucoup de pays, en-particulier l'Algérie - je ne sais pas pourquoi on en a beaucoup parlé ces temps derniers, au moment de la visite, sans doute, du président Chadli - elle ne tient pas plus que nous à ce passage d'immigrés clandestins. Elle tient à garder sa main-d'oeuvre. Nous avons trouvé très aisément un terrain solide pour aménager les flux de travailleurs entre l'Algérie et la France. Je désire multiplier ce genre d'accords, étant entendu qu'il n'y a pas de menace pour les travailleurs immigrés qui sont venus dans des conditions régulières.

- Je vous remercie mesdames et messieurs.\